



URBAN CROSS GRENOBLE

Bulletin d'inscription course relais

Merci de bien vouloir écrire lisiblement en majuscules

Bulletin à retourner :

- Bulletin à retourner :
- Par courrier deux jours ouvrables avant la date du cross à l'adresse suivante :
Régie de Quartier Grenoble
1 rue des Trembles
38100 GRENOBLE
- Lors de la permanence tenue au siège de la Régie de quartier la semaine du cross
- le jour J sur le stand d'inscription au plus tard à 9h15 pour les courses de 5 et 10 km et la marche (dans la limite des places disponibles.) et 10 h 30 pour les courses enfants.
- **Info Régie: 04 76 23 02 01**
- Sur le site de Perf event : <https://inscriptions.perfevent.com/urbancross2023>

Pour les coureurs, joindre obligatoirement un certificat médical daté de moins d'un an autorisant la course à pied en compétition ou une copie de la licence FFA, UNSS ou UGSEL.

	Nom Prénom	Date de Naissance	Mail	Téléphone
Relais 1-a				
Relais 1-b				
Relais 3- c				
Relais 4-d				

Pour les coureurs, joindre obligatoirement un un PPS de moins de trois mopins téléchargeable sur Parcours de Prévention Santé | Parcours de Prévention Santé (athle.fr) autorisant la course à pied en compétition ou une copie de la licence FFA, FFCO, FFPM, FFtri, UNSS ou UGSEL.

Tarifs :

Gratuit, si votre équipe est composée essentiellement de personnes de moins de 20 ans (non inclus)

16 € si votre équipe est composée d'au moins un adulte de 20 ans ou plus.

Merci de libeller vos chèques à l'ordre de « Régie de Quartier Villeneuve / Village Olympique ». Le participant s'engage à respecter le règlement de l'épreuve disponible sur le site : <https://inscriptions.perfevent.com/urbancross2023>

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement.

Date et signature :